

## **Cour Internationale de Justice Climatique**

**Jugement:** Actions contre les responsables des bombes climatiques

**Auteur:** avocate représentant Climate Action Now pour le compte de la partie des plaignants

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les juges, la planète brûle et le temps presse. Nous sommes ici non pas pour condamner les efforts de transition énergétique ou d'innovation technologique, mais pour défendre un principe fondamental: la justice climatique. La situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui n'est pas seulement une question d'économie, ni même une question de politique nationale. Il s'agit de la survie de l'humanité tout entière. En tant que Climate Action Now, nous représentons la voix des citoyens du monde, ceux qui exigent une action concrète et immédiate contre l'inaction climatique. Nous ne venons pas ici pour pointer du doigt un pays ou un gouvernement spécifique, mais pour mettre en lumière les responsabilités partagées et urgentes de tous les États envers les générations présentes et futures. Les émissions de gaz à effet de serre issues de l'exploitation fossile provoquent une crise climatique mondiale. Le temps d'agir est compté. Ensemble, nous avons le pouvoir d'inverser cette trajectoire destructrice. Il est de notre responsabilité commune de veiller à ce que notre héritage aux générations futures ne soit pas un monde en ruine.

Les faits sont clairs. Aujourd'hui, des projets d'exploitation fossile à grande échelle, connus sous le nom de "bombes carbone", menacent de dépasser les limites fixées par l'Accord de Paris. Ces méga-projets, s'ils ne sont pas stoppés, émettront des quantités de CO<sub>2</sub> susceptibles d'aggraver considérablement le réchauffement climatique, franchissant ainsi les seuils critiques de 1,5°C. Leurs impacts seraient catastrophiques, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les populations les plus vulnérables, qui subissent déjà les conséquences directes du changement climatique. À travers le monde, des millions de voix, trop souvent ignorées, crient leur détresse : sécheresses mortelles au Sahel, ouragans dévastateurs en Amérique centrale, incendies incontrôlables en Australie. Chaque tonne de CO<sub>2</sub> émise aujourd'hui est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de notre avenir. Le point de non-retour approche, et ce que nous ne faisons pas aujourd'hui ne pourra être réparé demain. Il est impératif de rappeler que le droit international impose à tous les États des obligations spécifiques en matière de réduction des émissions. L'article 2 de l'Accord de Paris appelle à limiter le réchauffement mondial à bien en-deçà de 2°C et à poursuivre les efforts pour le maintenir à 1,5°C. Nous prouverons que plusieurs États et entreprises, en poursuivant leur exploitation massive des ressources fossiles, violent ces obligations et mettent en péril l'avenir de la planète. Nous ne réclamons pas l'impossible. Nous demandons simplement que les États respectent leurs engagements, qu'ils stoppent ces projets destructeurs et qu'ils soient tenus responsables des conséquences de leur inaction. Nous demandons à cette Cour de statuer en faveur d'une régulation stricte des émissions de gaz à effet de serre, en accord avec les objectifs climatiques globaux.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les juges, il est de la responsabilité de cette Cour de garantir que les intérêts économiques à court terme ne l'emportent pas sur le bien-être de notre planète à long terme. Ce n'est pas seulement un jugement que vous rendez aujourd'hui, c'est l'espoir d'un avenir viable pour des milliards d'êtres humains que vous portez entre vos mains. La justice climatique ne peut plus attendre.

Je vous remercie.